



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/enfance-famille-jeunesse/enfance-luniopss-fait-part-de-ses-priorites>

Enfance : l'Uniopss fait part de ses priorités

📅 Publié le 17 décembre 2024

👤 De Uniopss

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

ARTICLE

INFO NATIONALE



Debut décembre, l'Uniopss a échangé avec la ministre de la Famille et de la Petite enfance. Elle a également participé à un colloque organisé à Paris par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). L'occasion d'appeler les pouvoirs publics à agir dans ce secteur marqué par une pénurie de

professionnels.

Le 4 décembre, Daniel Goldberg, président de l'Uniopss, a échangé avec Agnès Canayer, ministre de la Famille et de la Petite enfance.

Ce rendez-vous, prévu depuis plusieurs semaines, s'est tenu malgré le contexte politique. Il a été utile pour rappeler les exigences de l'Uniopss dans les champs de la protection de l'enfance et de la petite enfance, notamment dans la gouvernance des politiques publiques du secteur, ainsi que la nécessité de financements à la hauteur des besoins.

L'Uniopss a également souligné l'importance d'agir pour l'attractivité des métiers par une reconnaissance salariale, mais aussi via des parcours professionnels divers et une qualité de vie au travail permise par de meilleurs taux d'encadrement.

Le même jour, Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, a participé à un colloque organisé à Paris par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Intitulé « Petite enfance : pourquoi et comment ? » il visait à faire le point sur les enjeux et défis collectifs en matière de Petite enfance.

L'Uniopss est intervenue lors d'une table ronde à laquelle participaient également : Jérôme Obry, président de la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC), Nicolas Grivel, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), Steven Vasselín, adjoint au maire de Lyon, délégué à la Petite Enfance et Pierre Suesser, co-président du Syndicat national des médecins de la protection maternelle infantile.

L'Uniopss a tout d'abord rappelé que la politique d'accueil du jeune enfant avait été largement pensée comme un service aux familles, destiné à renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. De ce fait, la logique quantitative d'accroissement de l'offre a devancé les objectifs qualitatifs d'une réponse adaptée aux besoins de l'enfant, comme ceux nécessaires pour conforter l'attractivité des métiers de la petite enfance.

L'Uniopss a par ailleurs souligné que la qualité de l'accueil comme les possibilités de création de places supplémentaires, en accueil collectif comme individuel, dépendent principalement d'un nombre suffisant de professionnels qualifiés et épanouis. Il est donc essentiel de renforcer l'attractivité de ces métiers.

L'Union a également plaidé pour le renforcement de la qualité d'accueil, en affirmant la place

première des parents, ainsi que pour la préservation et le renforcement du secteur associatif, et sa capacité d'innovation.

Note d'information du 17/12/2024

Numéro de fiche

112.69 Ko